

Préparez votre plan QVT 2026 avec des actions santé qui font la différence !

Boostez la santé et la performance de vos équipes grâce aux coachings Transportez-Vous Bien

Pourquoi choisir TVB ?



¹Mesure de l'impact social des coachings sur la santé et le bien-être des salariés bénéficiaires du programme Transportez-Vous Bien : enquête réalisée par téléphone auprès de 499 salariés du transport – marge d'erreur de 3,6%.

Des résultats concrets



J'AI PLUS
D'ÉNERGIE



JE SUIS PLUS
DÉTENDU



JE ME SENS PLUS
EFFICACE AU TRAVAIL

Depuis 2018, **+ de 17 000 coaching santé** ont été réalisés sur 7 thématiques clés : Sommeil, Nutrition, Gestion du stress, Santé cardiovasculaire, Douleurs chroniques, Tabac/Addictions, Activité physique.

Envie de déployer les coachings santé dans votre entreprise ?

Prenez rendez-vous avec votre chargé de prévention (formulaire de contact)

Des experts à vos côtés pour construire votre plan QVT 2026



Regardez la vidéo

Le programme Transportez-Vous Bien (TVB) s'appuie sur une équipe de chargés de prévention dédiée à accompagner les entreprises du transport dans la **mise en place d'actions concrètes pour améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT), la santé et le bien-être des salariés... mais aussi la performance de l'entreprise.**

Dans cette vidéo, découvrez nos chargés de prévention à travers leurs témoignages.

Ils interviennent **directement auprès des entreprises** pour proposer des solutions adaptées, comme le stand Transportez-Vous Bien, et vous guider dans le déploiement d'actions adaptées à vos équipes. Ensemble, préparons votre plan QVT 2026 !

Pour bénéficier du programme Transportez-Vous Bien (TVB), l'entreprise doit cotiser au Haut Degré de Solidarité du régime de prévoyance non-cadres des salariés des branches du Transport routier (IDCC 16) et du Transport urbain (IDCC 1424). Cette obligation conventionnelle est instituée par l'Accord-cadre du 20 avril 2016 et l'accord collectif du 28 mars 2022 portant création d'un régime de prévoyance dans les entreprises exerçant des activités de transport sanitaire. Depuis le 1er juillet 2022, les salariés non-cadres du Transport sanitaire bénéficient du programme TVB. Le programme TVB est financé par le fonds de Solidarité de ces régimes.

transportezvousbien.fr



Inscrivez-vous pour recevoir nos dernières actualités via ce lien :

[Se tenir informé](#)